



Déc. 2018

# APPEL À MOBILISATION

## Vendredi 14 décembre

### Prime – Augmentation salaire

OBS SA OAB OCD OCWS OConsulting Océan OHealthcare

**Nous traversons actuellement une conjonction de crises économiques, sociales, environnementales et démocratiques. Alors que le gouvernement et les directions d'entreprises entretiennent la division du monde du travail et la déstructuration de toutes alternatives, le contexte interpelle la citoyenneté y compris dans l'entreprise.**

## Payez les qualifications !

Le travail et les qualifications ne sont pas des coûts, mais des actifs à valoriser, des facteurs de création de valeur ajoutée. Pourtant, l'entrée dans l'emploi est souvent synonyme de précarité, de fragilité et d'instabilité et les grilles de salaires et des rémunérations ne reconnaissent pas le niveau de qualification.

Un an après l'obtention du diplôme, la moitié des jeunes pros gagnent moins de 22 k€ bruts par an au niveau Licence, et 30k€ bruts par an au niveau Master. De plus en plus de cadres gagnent moins que le plafond de la Sécurité sociale. Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes restent de 25,7 % en moyenne, ce qui génère environ 40 % d'écart de pension à la retraite, comme si les femmes avaient moins de besoins que les hommes tout au long de leur vie.

Concrètement, les impératifs de rentabilité à très court terme, les remises en cause du cadre législatif de la rémunération du travail, se traduisent par un management brutal par le chiffre et la pression sur les salarié·e·s.

## Une situation qui interpelle la direction d'Orange

Cette situation inédite a été reconnue par le PDG d'Orange, Monsieur Stéphane RICHARD qui, dans une interview du 6 décembre à France Info, en appelle à la **responsabilité des entreprises** et indique « qu'il va falloir qu'on lâche du lest ».

En totale adéquation avec les préconisations du PDG d'Orange, la CGT OBS demande à la direction d'OBS SA (ex-NRS) de montrer l'exemple et d'octroyer une **prime exceptionnelle immédiate d'au moins 1 000 €** – à tous les salarié·e·s, payable avant la fin d'année 2018.

Ces mesures sont aujourd'hui indispensables pour redonner du pouvoir d'achat aux salarié·e·s, c'est comme cela que nous comprenons la responsabilité sociale d'entreprise invoquée par Monsieur Richard.

La CGT OBS demande également que lors des prochaines NAO, il y ait une **augmentation de salaire significative** avec un **minimum d'augmentation générale de 500 €** bruts annuels.

Pour que ces revendications soient entendues, la CGT OBS appelle tous les salarié·e·s des filiales d'Orange Business Services SA à participer activement à la journée de mobilisation et de grève du 14 décembre 2018.

## Vive l'intelligence collective !

- **Redonner du sens au travail en permettant l'expression de la citoyenneté dans l'entreprise et faire reconnaître les qualifications**, notamment par une définition interprofessionnelle de l'encadrement pour éviter les inégalités de traitement et le risque de dumping social sur le dos des salarié-e-s qualifiés. Il faut que la définition de l'encadrement et les protections qui en découlent s'appliquent quels que soient l'entreprise, la branche ou le territoire où exercent les personnels concernés.
- **Faire respecter l'égalité de rémunération et de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes**, avec la mise en place de véritables sanctions financières contre les entreprises qui ne respectent pas la loi.
- **Sortir de la logique financière court-termiste en dotant l'entreprise d'une véritable définition juridique** dont la finalité est la création de biens et de services répondant à l'intérêt général.
- **Investir dans les services publics** afin de rompre l'enclavement des territoires et répondre aux droits universels à la santé, à la formation, à la culture, à la mobilité ...

## Participons tous aux manifestations du vendredi 14 décembre !

Si vous ne connaissez pas les lieux de rassemblement contactez-nous : [contact@cgtobs.fr](mailto:contact@cgtobs.fr).

N'hésitez pas à organiser des départs groupés entre salarié-e-s de filiales.

La CGT OBS appelle également les salarié-e-s à signer la pétition :

« **Nos besoins doivent être entendus, j'agis !** », pour les salaires, pensions, l'emploi, les retraites et la protection sociale.



Vos contacts CGT OBS		
Thierry GIRON	Délégué Syndical Central - UES OBS	06 70 75 52 68
Ludovic BASLY	Délégué Syndical Central - UES OBS	06 84 45 18 42
Cédric BAYLE	Délégué Syndical OAB	06 86 41 04 44
Mohamed MESSIKH	Délégué Syndical OAB	07 84 14 64 81
Frédéric LE THIEC	Délégué Syndical OAB	06 45 30 33 60
Nadia LEROUX	Délégué Syndical Océan	06 12 40 14 91
Ali AZAG	Délégué Syndical OCD	06 40 55 75 89
Olivier BOREL	Délégué Syndical OCWs	07 84 14 64 16



cgt\_obs



CGT.OBS



contact@cgtobs.fr

Se syndiquer : [cgtobs.fr/se-syndiquer](http://cgtobs.fr/se-syndiquer)